

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 28 AVRIL 2015**

Date de convocation : 20/04/2015

Date d'affichage : 21/04/2015

-----

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 11

L'an deux mil quinze le mardi 28 avril à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Céline HÉMON, Maire.

**Etaient présents:** HERMAGNÉ Christophe, GÉGU Sylvie, MALIN Anne-Sophie, LUTELLIER Raphaëlle, ROCHER Jean-Luc, LIVENAIS Pascal, BOISARD Véronique, HUCHEDÉ Irène.

**Etaient absents excusés :** LERAUX Sandrine donnant son pouvoir à LIVENAIS Pascal et GUÉGAN Thierry donnant son pouvoir à BOISARD Véronique.

**Etait absent non excusé:/**

Formant la majorité des membres en exercice, Anne-Sophie MALIN est élue secrétaire.

En début de séance, lors de la signature du compte rendu du conseil municipal du 07 avril dernier, Véronique BOISARD demande que soit signifié le nombre de voix pour et contre concernant le devis l'abattage du sapin et l'achat du nettoyeur pour la salle des fêtes. Le registre sera donc représenté pour signature à la prochaine réunion.

Madame le maire donne le compte rendu de l'entreprise LOURY suite à l'abattage du sapin, et il s'avère qu'il présentait un danger pour l'environnement (église maison...) car le pied n'était pas solidaire il y avait une fourche incluse avec pourriture de la base jusqu'à la fourche avec fente importante.

Après rognage des racines, il sera mis de la pierre pour que ce soit carrossable et des fleurs dans les troncs des deux arbres de chaque côté de l'entrée. Dépôt de pierre autour de l'église prévu.

Des décors de Noël pourront venir illuminer l'entrée et la façade de l'église. Les personnes s'occupant de la déco de Noël se réuniront prochainement pour en discuter ainsi que l'illumination du bourg. La discussion est en cours.

#### **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Madame le maire informe les membres du conseil municipal du problème dans la rue des Sports sur le réseau d'eau potable lié aux arbres dont les racines provoquent des fissures et des fuites d'eau importantes.

Madame Le Maire, ayant demandé conseil auprès de M. BOIVIN, conducteur de travaux à la Lyonnaise des Eaux, recommande de couper les arbres situés sur la canalisation.

Elle informe le conseil que les administrés domiciliés rue des sports ont le même avis.

Si les arbres restent dans l'état et qu'il y a d'autres dégâts sur les canalisations, c'est la commune qui devra prendre en charge les frais de réparation.

Mme Le maire, informe le Conseil que Maurice est à même de réaliser ce travail avec une tronçonneuse.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident pour 6 voix pour, 2 qui s'abstiennent et 3 sans avis de couper ces arbres.

Toutefois, la mairie demandera un courrier de confirmation quant à sa responsabilité en cas de fuite éventuelle survenant après la coupe des arbres, afin de décharger la commune des frais de réparation et de toutes responsabilités.

#### **EFFACEMENT DE RESEAUX – programme 2016**

Mme le Maire expose l'avant-projet sommaire relatif au projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques concernant la rue des Sports, la rue de la Vigne et la rue des Vergers, pour une participation financière de la commune nette à hauteur de 99750 € HT (le SDEGM prenant en charge directement la totalité de la TVA).

Il a été décidé de remettre à novembre la décision suite au travail de réflexion budgétaire de la commission voirie.

Céline HÉMON propose de convier de la M.PAILLARD de la SDEGM pour qu'il expose l'avant-projet au conseil.

Un avis sera donné avant le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

## COMMISSION FLEURISSEMENT

Sylvie GÉGU a présenté des devis suite à la commission fleurissement.

Entreprise	PRIX HT
GRAINETERIE LECHAT vasques	7332.00 €
ou (banquette paysagère)	3871.00 €
DISTRICO	4434.00 €
COMAT et VALCO	6468.75 €

L'aide de M. DUBOIS, paysagiste a permis de faire des simulations d'aménagement et de fleurissement.

Ecole : Sylvie propose au conseil d'aménager l'entrée de l'école maternelle avec une banquette paysagère ou un jeu de cubes.

Restaurer la pancarte « Maison de la moisson » :

Il a été proposé de mettre derrière le panneau des épis de blé.

L'idée n'est pas retenue, le débat s'oriente plus vers des demi-vasques sur les 3 pieds du panneau et au sol des graminées.

Parterre de l'église : Habillage du mur de l'église sud en récupérant des graminées existantes pour remplacer des rosiers morts.

Calvaire : refaire les marches.

Grotte : reprise des bancs en bétons bien abîmés.

Les demi-vasques : Céline HÉMON propose d'acheter 30 demi-vasques de 65 cm de diamètre à DISTRICO le moins disant en demandant le prix des grandes vasques pour 2016.

La commune peut réhabiliter certains bacs à fleurs en attendant.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'ajourner ce sujet.

### **Demandes d'informations complémentaires auprès de :**

- M. DUBOIS : Le conseil demande à le consulter à nouveau pour l'aménagement de l'entrée de l'école non loin du carrefour (pour une question de sécurité) et concernant type de plante qui sera mis (risquant d'attirer les frelons..).

- DISTRICO :

Des réserves sont émises par le conseil quant à la qualité des matériaux, la garantie et la hauteur préconisée pour les demi-vasques. Des précisions seront demandées à ce sujet.

Une demande de maintien de prix à l'unité sera demandée pour une quantité de 15, 20 ou 25.

Le conseil souhaite voir des exemples de cette installation faits dans d'autres localisations.

## REFECTION DU LAVOIR

Madame le Maire propose deux devis pour réhabiliter le local attenant au lavoir.

Entreprise	PRIX TTC
LOCHIN Marcel	1913.40 €
SARL KERCRET-LOGEAIS	2789.99 €

Il s'agit de réhabiliter une partie en enlevant les portes afin de mieux voir le lavoir de l'intérieur, de faire de l'enduit.

Mme Le Maire propose de se rendre sur place à la prochaine réunion de conseil.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'ajourner ce sujet et propose de rediscuter avant à 20h15 sur place.

## DEVIS RADIATEURS LOGEMENT LOCATIF

Pour le logement du 11 rue de la Moisson, pour le remplacement des radiateurs vétustes, les devis proposés par Madame le Maire :

Entreprise	PRIX TTC
SAB'ELEC	4392.00 €
D.E.P.	2918.66 €
Ets MAIGRET	1557.16 € (il manque l'estimatif de 2 radiateurs)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal retiennent à l'unanimité le moins-disant à savoir le Ets MAIGRET pour un montant de 2547,82 € TTC, (Il manquait 2 radiateurs dans l'estimatif soient 2 radiateurs 1500 W d'un montant de 412,78 € HT l'unité).

### ACQUISITION D'UN VIDEOPROJECTEUR POUR L'ECOLE MATERNELLE

Anne-Sophie MALIN présente le devis de la SARL LOGICIA de 5546.40 € TTC.

Ce matériel permettant une projection sur un tableau blanc fixe. Le tableau est également utilisé indépendamment de la projection.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'accepter le devis de la SARL LOGICIA pour un montant de 5546.40 € TTC.

### COMPTE RENDU DES REUNIONS DU MOIS

#### Conseil école :

- **La classe de neige sera prévue pour la prochaine année scolaire 2015-2016 en février** mais ne sachant pas si Audrey reste comme enseignante c'est possible que la personne qui vient à sa place ne souhaite pas emmener les enfants en classe de neige.  
Le conseil décide de reporter la discussion.
- **Porte ouverte de l'école le** vendredi 22 mai à partir de 17 h jusqu'à 19 h ; les TAP, bibliothèque, centre de loisirs... seront présentés.

**Réunion enfance et jeunesse :** compte rendu d'Anne-Sophie MALIN

#### Centre de Loisirs :

Suite à des absences répétées (arrêt maladie) de la directrice et des soucis relationnels, un suivi régulier est réalisé par Céline HÉMON, Anne-Sophie MALIN, Irène HUCHEDÉ et Sandrine LERAUX via des réunions hebdomadaires où elles se rendent chacune leur tour. Le but étant d'avoir une garantie sur le bon fonctionnement du centre de loisirs.

### DIVERS

#### Lave-vaisselle salle des fêtes

Sylvie GÉGU présente des devis concernant l'acquisition d'un lave-vaisselle à la salle des fêtes et elle présente également une variante en bloc (Lave-vaisselle + tables entrée sortie...)

Entreprises	PRIX HT
<b>LABEL TABLE BLOC</b>	5488 €
<b>LABEL TABLE LV</b>	2258 €
<b>FCPL LV à ouverture frontale</b>	2879 €
<b>FCPL LV à capot</b>	3199 €
<b>FCPL table entrée</b>	1732 €
<b>FCPL table sortie</b>	560 €
<b>EMB BLOC</b>	4411 €
<b>COMPTOIR de BRETAGNE BLOC</b>	3683.33 €
<b>COMPTOIR de BRETAGNE LV</b>	1645 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal retiennent à l'unanimité le moins-disant à savoir la société Comptoir de Bretagne pour le devis d'un montant de 1974 € TTC.

Le conseil décide de ne pas faire de reprise de l'ancien matériel par le prestataire Comptoir de Bretagne.

#### Aménagement foncier : Pascal LIVENAIS

Soucis dans la fourniture de terre végétale.

**Voirie** : **Code de la Rue** Christophe HERMAGNE rappelle la réunion publique du 29 avril.

Projection du bourg dans le futur proche. Les études sont à réaliser avant de prétendre à avoir des aides de l'Etat.

**Rue de la Vigne** : Maison de Jacqueline ORRIERE (façade en bois) : Fil électrique trop bas à voir.

### **Acquisition de matériel** :

- **Micro salle des fêtes.** Devis de MUSIC CENTER de 239 € TTC.

Les membres du conseil indiquent que le micro serait davantage utilisé par les associations que par les particuliers et remarquent l'intérêt de demander un devis pour un micro portatif avec une enceinte acoustique. La Communauté de Communes de Loiron pourrait donner conseil sur un fournisseur éventuel.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'ajourner ce sujet.

- **Panneaux d'affichage et divers présentoirs.** Devis d'EDIMETA de 295.35 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal retiennent le devis d'EDIMAT pour un montant de 269,65 € HT, soient 121 € HT pour le panneau d'affichage mis à l'entrée du cimetière et 148,65 € HT pour le kit d'affichage sol-plafond contre les carreaux de l'école à la garderie.

- **Prise de courant au terrain de football pour la friteuse sur l'installation existante.**

Devis de SAB'ELEC de 314.40 € TTC.

Jean-Luc ROCHER n'a pas toutes les informations pour débattre de ce sujet.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'ajourner ce sujet.

- **Circuit d'eau mitigée au lave main existant de la maternelle.** Devis de SAB'ELEC de 283.20 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal retiennent le devis à l'unanimité de SAB'ELEC de 283.20 € TTC

- **Remise en état du moteur de ventilation de la chaudière de l'église.** Devis SAB'ELEC de 868.55 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal retiennent le devis à l'unanimité de SAB'ELEC de 868.55 € TTC

### **Prototype bois renforcement du grillage des écoles** : Que fait-on ?

Maurice a réalisé un échantillon pour consolider le grillage. Les membres du conseil souhaitent une réalisation plus longue en quinconce pour mieux visualiser et ainsi faire une demande de devis à la prochaine réunion de conseil.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'ajourner ce sujet.

Anne-Sophie MALIN demandera si la directrice Céline FOURMONT a eu une réponse de l'inspection quant à l'essence de bois et l'écartement s'il y a des normes.

### **Action village grain de génies** :

Il est prévu de la peinture aux écoles à l'intérieur des classes de Céline et Brigitte et les sanitaires.

Action graines de génie sera sollicitée pour juillet.

Le commun est à l'initiative toutefois la responsabilité revient aux parents et/ou animateurs.

### **Eclairage** : Fixer un jour d'éclairage permanent (pour fêtes ou autre) ainsi que des horaires

Madame Le Maire propose que l'éclairage soit coupé du 15 mai au 18 août matin et soir sauf en ce qui concerne l'éclairage permanent de certains points. Et ce, comme les autres communes du canton.

Des exceptions sont considérées comme la fête du 1<sup>er</sup> week-end d'août où ce sera éclairé toute la nuit. Dès qu'il y aura exception, la SDEGM sera contactée pour un réglage éventuel.

**Flash :** Prévoir une rencontre de la commission pour parution en juin.

Afin d'enrichir le Flash d'articles, une demande d'information auprès des associations est demandée avec réponse avant le 15 mai prochain. La commission se réunit le 26 mai à 16h30 en présence de Raphaëlle LUTELLIER, Sylvie GÉGU, Anne-Sophie MALIN et du secrétariat.

**INFOS diverses :**

- Fête communale le 1<sup>er</sup> mai avec un marché campagnard, le vide grenier et la randonnée.

La Commune offre le vin d'honneur et la sono (50€).

- Expo archéologie sur les fouilles venant de la LGV sera à la maison de la moisson pour la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin. Les heures de permanence seront communiquées ultérieurement et des affiches seront réalisées en fonction.

- Argent de poche : prochaine réunion pour connaître les encadrants.

Prochaine réunion le **Mardi 19 mai 2015 à 20 h 15 au Lavoir**

Puis les

16 juin

21 Juillet